



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Chef de l'unité méthodologie et de l'accompagnement (H/F)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Département Politique Insertion, Probation et Prévention Récidive

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	MINJU	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

DISP de Rennes – 18 bis Rue de Chatillon – 35031 RENNES

Description du poste :

La mission du chef d'unité méthodologie et de l'accompagnement s'inscrit dans le cadre des politiques d'insertion, d'individuation des peines et de prévention de la récidive.

Vos activités principales

Responsable de l'unité est chargé :

- de définir, conformément aux orientations du chef de département, les objectifs, axes de travail et actions à mener par l'UMA
- d'encadrer les membres de l'unité : 3 CPIP référents métiers (2 référents interrégionaux méthodologie et accompagnement et 1 référent métier APPI/PRISME)
- d'encadrer et gérer 10 CPIP placés (répartis sur 5 zones de rattachement) : management et gestion des missions – en lien avec RH ;
- d'élaborer les préconisations régionales en termes de pratiques professionnelles ;
- de co-animer des réunions à l'attention de différentes catégories de personnels (chefs de structures, cadres, personnels de surveillance, CPIP, personnels administratifs, magistrats...);
- d'élaborer des fiches de procédure, des fiches réflexes en lien avec les pratiques et l'organisation des services ;
- d'aider à la mise en œuvre des réformes par l'accompagnement des services dans la mise en place de leurs projets, l'animation de groupes de travail portant sur les méthodologies d'intervention des SPIP ;
- de contribuer à la coordination des psychologues en SPIP, avec la psychologue coordinatrice de la DISP ;
- de participer au suivi des effectifs et des moyens des SPIP en lien avec les départements de la DISP (ressources humaines, des affaires immobilières, du budget et des finances.) ;
- Contribution à la déclinaison des préconisations effectuées par les services d'inspection ou audits des services.

Nombre d'agents à encadrer : 3 cpip référents métiers + 10 cpip placés

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des Services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des Fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Les activités du service

L'unité de la méthodologie et de l'accompagnement est chargée :

- d'impulser, mettre en œuvre, évaluer les politiques nationales et interrégionales relatives à l'organisation, le fonctionnement et les résultats des SPIP ;
- d'accompagner les changements organisationnels au sein des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- de participer à une évaluation de l'activité des SPIP ;
- d'accompagner la diffusion, au sein des services pénitentiaires d'insertion et de probation et des établissements pénitentiaires, des méthodologies d'intervention et des pratiques professionnelles afférentes à la prise en charge des personnes placées sous-main de justice ;
- d'accompagner au développement des prises en charge collectives : analyser, suivre et évaluer le développement des prises en charge collectives et des différents programmes (PPR, Parcours, RESPIRE, ADERES, Réal' VIF....) ;
- de participer à l'échange de pratiques entre les services et les professionnels, à la création et à la diffusion des outils de prise en charge ;
- de veiller à l'harmonisation des pratiques et d'apporter un soutien technique ;
- d'accompagner les équipes des services pénitentiaires d'insertion et probation dans la fiabilisation de l'utilisation des outils informatiques, statistiques et de suivi des activités et à la fiabilisation de leurs données- APPI, PRISME, INFOCENTRE plus particulièrement ;
- d'accompagner au développement des mesures de justice restaurative ;
- de planifier un budget de service afin d'acquiescer des outils métiers en vue de soutenir l'appropriation des programmes par les services ;
- de contribuer, en lien avec l'URFQ à la mise en place des formations pour les équipes pluridisciplinaires des SPIP.

Composition et effectifs du service / L'unité méthodologie et de l'accompagnement est composé de 3 CPIP référents métiers (2 référents interrégionaux méthodologie et accompagnement et 1 référent métier APPI/PRISME).

Votre hiérarchie : le chef de l'unité de la méthodologie et de l'accompagnement est placé sous l'autorité du chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive de son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers

Section des politiques de prise en charge de la Direction de l'administration pénitentiaire

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Maîtrise des missions, de l'organisation et du fonctionnement des SPIP	Capacité d'élaboration et de conduite de projets, de suivi des résultats et de conseil à l'animation d'équipe (notions managériales)
Maîtrise des modalités de prise en charge des PPSMJ, du référentiel des pratiques opérationnelles en SPIP (RPO1)	Capacité d'analyse et de synthèse
Maîtrise des textes juridiques relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'administration pénitentiaire, à l'exécution des peines et aux aménagements de peine, au fonctionnement des SPIP, modalités de prise en charge des PPSMI	Aisance dans l'expression écrite et orale
Maîtrise du fonctionnement et de l'organisation des SPIP et Connaissance des relations qu'ils entretiennent que l'administration pénitentiaire entretient avec ses partenaires institutionnels, notamment les juridictions	Apprécier objectivement l'atteinte des résultats
Maîtrise des logiciels et applications bureautiques (windows, pack office (powerpoint, excel, word,) open office, APPI, GENESIS,...)	Sens de l'initiative, capacité à organiser et à prioriser, capacité à structurer et concevoir, sens pédagogique, rigueur
Savoir-être	
Aptitude à l'écoute et au dialogue, capacité à motiver, aptitude à animer une réunion technique de professionnels d'insertion (CPIP ou cadres)	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : Expérience de DPIP, cadre de proximité, depuis 03 ans.

Offres de formation associées à votre prise de poste : non

Perspectives d'évolution professionnelle : sans objet

Informations complémentaires

Organisation de travail : télétravail possible

Restauration : non

Accessibilité en transport / Parking : transport en commun (proche gare) et parking

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Arnaud Bernard Chef du DPIPPR	Arnaud.bernard@justice.fr 02 56 01 67 28
Monsieur Laurent ROUSSEL Adjoint au DPIPPR	Laurent.rousseau@justice.fr 02 56 01 67 29



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Côtes-d'Armor (22)

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : 0 points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Côtes-d'Armor (22)
30 rue de Paris
BP 4606
22046 Saint Brieuc cedex 2

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation 76, antenne de Rouen a ainsi en charge, au 01/03/2022, une file active de 2255 personnes placées sous-main de justice, dont 534 personnes détenues hébergées.

Composition et effectifs du service : 1 Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 adjointe à la Directrice Fonctionnelle, 1 Chef d'antenne, 1 Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, 1 Psychologue, 1 Attaché d'administration de l'Etat, 1 Secrétaire Administratif, 3 Adjointes Administratives, 23 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 Assistant de Service Social, 1 Coordinateur, 3 Surveillants Pénitentiaires.

Votre hiérarchie : le Chef d'antenne, la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef d'antenne, Adjoint au Directeur fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration :

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Delphine FOURNIER Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	delphine.fournier@justice.fr	
Madame Cathy LEMOINE Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	cathy.le-moine@justice.fr 02 96 77 28 30	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(Code :2020)





MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Finistère

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	MINJU	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3-1	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Finistère
10 B rue de Kervezennec
29200 Brest

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A 35 B C 5 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): Ordinateur et téléphone portable, véhicule de service pour les déplacements.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- 1 Directrice Fonctionnelle Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- 3 Chefs d'antenne
- 2 Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- 36 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 1 Secrétaire Administrative
- 4 Adjoints Administratifs
- 1 Assistante de Service Social

Votre hiérarchie : la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion, la Direction Interrégionale de Rennes.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver
Savoir-être	Capacité de communication
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Gestion, organisation et analyse
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Être capable de s'adapter et être autonome	Mettre en œuvre les techniques et outils de management

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Adjoint au Directeur Fonctionnel, Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause, restaurant administratif à proximité (hors locaux)

Accessibilité en transport / Parking : parking accessible aux agents

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Charlotte SCHMOUCKOVITCH	02 21 09 51 45	
Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	charlotte.schmouchkovitch@justice.fr	
Madame Cécile GALLIGANI	02 21 09 51 51 / 06 20 66 42 10	
Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Cecile.galligani@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>



<https://lajusticerecrute.fr/>



(code : 2020)



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Finistère (35)

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : 0 points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Finistère
10 B rue de Kervezennec
29200 BREST

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation 76, antenne de Rouen a ainsi en charge, au 01/03/2022, une file active de 2255 personnes placées sous-main de justice, dont 534 personnes détenues hébergées.

Composition et effectifs du service : 4 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (dont le Directeur fonctionnel et son adjoint), 1 Psychologues, 1 Secrétaire Administratif, 3 Adjointes administratifs, 22 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 Assistant de Service Social, 1 Coordinateur d'activité et 4 Surveillants Pénitentiaires.

Votre hiérarchie : le Chef d'antenne, le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef d'antenne, Adjoint au Directeur fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration :

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		
Madame SCHMOUCKOVITCH Charlotte Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	charlotte.schmouckovitch@justice.fr	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame GALLIGANI Cécile Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	cecile.galligani@justice.fr	



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation d'Ille-et-Vilaine (35)

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : 0 points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation d'Ille-et-Vilaine
2 rue Micheline Ostermeyer
CS 91 115
35011 Rennes Cedex

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation 76, antenne de Rouen a ainsi en charge, au 01/03/2022, une file active de 2255 personnes placées sous-main de justice, dont 534 personnes détenues hébergées.

Composition et effectifs du service : 9 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation dont 1 Chef d'antenne, 2 Psychologues, 1 Attaché d'Administration de l'Etat, 3 Secrétaires Administratifs, 7 Adjoints administratifs, 56 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 2 Assistants de Service Social, 2 Coordinateurs d'activité et 4 Surveillants Pénitentiaires.

Votre hiérarchie : le Chef d'antenne, le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef d'antenne, Adjoint au Directeur fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration :

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	
Monsieur François TOUTAIN Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	francois.toutain@justice.fr 02 56 01 65 00
Madame Murielle CHARTOIS TEXIER Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	murielle.texier@justice.fr 02 56 01 66 00
	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr>

(Code :2020)





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Loire-Atlantique

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	MINJU	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Loire-Atlantique

Résidence administrative : Nantes

1 avenue des Lions

44800 Saint-Herblain

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, Travail d'Intérêt Général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- L'Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Une Cheffe d'Antenne
- 3 Directrices Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et une Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Partenariat
- 48 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 2 Secrétaires Administratives
- 6 Adjoints Administratifs
- Une Attachée d'Administration de l'État
- 2 Assistantes de Service Social
- Une Psychologue

Votre hiérarchie : le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, l'Adjointe au Directeur.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion, la Direction Interrégionale de Rennes.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver
Savoir-être	Capacité de communication
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Gestion, organisation et analyse
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Être capable de s'adapter et être autonome	Mettre en œuvre les techniques et outils de management

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Adjoint au Directeur Fonctionnel, Directeur Fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : à voir avec l'établissement.

Accessibilité en transport / Parking : à voir avec l'établissement.

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Daniel RAVENEY, Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	02 72 65 79 20 Daniel.Raveney@justice.fr
Madame Fabienne GAILLARD, Adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	02 72 20 53 00 Fabienne.Gaillard@justice.fr





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Manche

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 13/10/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	2	NBI : 0 points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Manche
7 rue Éléonor Daubrée
BP 731
50207 Coutances Cedex

Description du poste

Vos activités principales

Placé sous l'autorité du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, l'adjoint met en œuvre la politique du service définie par ce dernier. Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des personnes placées sous-main de justice. Il est amené à assurer l'intérim du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et un certain nombre de missions par délégations. Il lui rend compte régulièrement de son activité.

L'adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département
- Participer à la mise en œuvre de la politique départementale
- Organiser et encadrer le service
- Procéder à l'évaluation individuelle

Nombre d'agents à encadrer

A 34 B 2 C 8 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : Ordinateur et téléphone portable, véhicule de service pour les déplacements.

Les activités du service

Sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la direction de l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la justice. Son budget annuel s'élève à 3,6 milliards d'euros, dont près de 1,3 milliards hors titre 2. Elle emploie 39 200 agents. Outre l'administration centrale, 186 établissements pénitentiaires et une centaine de services pénitentiaires d'insertion et de probation constituent les services déconcentrés, répartis en dix directions interrégionales ; elle compte en outre un service de l'emploi pénitentiaire (SEP-RIEP) et une école de formation (ENAP). Elle prend en charge plus de 250 000 personnes, dont environ 170 000 en milieu ouvert et près de 80 000 sous écrou.

Composition et effectifs du service

- La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 3 Directrices Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 33 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 2 Secrétaire Administratives
- 6 Adjoints Administratifs
- 2 Surveillants et Surveillants Brigadiers
- 1 Assistante de Service Social

Votre hiérarchie : la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause

Accessibilité en transport / Parking : parking accessible aux personnels

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Pascal LECUYER	pascal.lecuyer@justice.fr	
Directeur Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	02 57 87 28 03	





**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Morbihan

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 13/10/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	2	NBI : 0 points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Morbihan
9 rue Jules Legrand
56100 LORIENT

Description du poste

Vos activités principales

Placé sous l'autorité du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, l'adjoint met en œuvre la politique du service définie par ce dernier. Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des personnes placées sous-main de justice. Il est amené à assurer l'intérim du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et un certain nombre de missions par délégations. Il lui rend compte régulièrement de son activité.

L'adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département
- Participer à la mise en œuvre de la politique départementale
- Organiser et encadrer le service
- Procéder à l'évaluation individuelle

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : Ordinateur et téléphone portable, véhicule de service pour les déplacements.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 5 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 39 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 1 Secrétaire Administrative
- 6 Adjoints Administratifs
- 1 Psychologue
- 1 Coordonnateur culturel
- 3 Surveillants et Surveillants Brigadiers
- 1 Assistante de Service Social

Votre hiérarchie : la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause

Accessibilité en transport / Parking : parking accessible aux personnels

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Emmanuelle CALMON		
Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	emmaunuelle.calmon@justice.gouv.fr	





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation – Mission Lutte Contre la Radicalisation Violente (H/F)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : SPIP de l'Orne – RA Condé sur Sarthe

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	DPIP	
Domaine fonctionnel RMFP :	MINJU	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :		

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Orne
Route du Pont Percé
61250 Condé sur Sarthe

Description du poste

Vos activités principales

Placé sous l'autorité du Directeur du SPIP, le DPIP est chargé du suivi des dossiers des PPSMJ concernés par la radicalisation violente.

- Participe à la mise en œuvre et la coordination de la stratégie pénitentiaire de lutte contre la radicalisation violente sur le département de l'Orne ;
- Participe à l'accompagnement et au soutien techniques des CPIP et binômes de soutien sur la thématique de la radicalisation violente ;
- Assure le suivi de l'ensemble des dispositifs liés à prise en charge et la prévention de la radicalisation violente, en lien avec la MILRV
- Participe à la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du plan national de prévention de la radicalisation en Milieu Fermé et en Milieu Ouvert
- Participe au pilotage des psychologues et éducateurs MLRV, et des médiateurs du fait religieux ;
- Contribue à l'animation du réseau des référents radicalisation violente
- Participe à l'évaluation des besoins et à la définition du plan de formation en lien avec l'Unité Recrutement Formation et Qualifications ;
- Contribue au suivi des situations individuelles et valide les synthèses semestrielles
- Participe aux CPU du QPR de Condé
- Participe à la GEREP présidée par le Préfet
- Encadre les service SPIP du CP de Condé sur Sarthe

Nombre d'agents à encadrer

A 5 B 2 C 1 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : ordinateur portable, téléphone portable professionnel, véhicules de service.

Les activités du service

La DPIIP MLRV s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques et des missions du SPIIP

Composition et effectifs du service

1 DPIIP – 3 CPIIP – 1 PA – 2 BS – 1 coordonnateur culturel

Votre hiérarchie

Directeur SPIIP 61

Vos interlocuteurs métiers

Les équipes de Direction du SPIIP 61, CP Condé et CD Argentan.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridiques et politiques interministérielles	Organisation
Management	Conduite d'équipe
Cadre institutionnel	Animation de temps collectifs
Savoir-être	Travail en équipe
Qualités relationnelles et de communication	Qualités rédactionnelles
Capacités d'adaptation	
Forte réactivité	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : Une expérience en quartier spécifique est appréciée

Offres de formation associées à votre prise de poste :

Perspectives d'évolution professionnelle : /

Informations complémentaires

Organisation de travail : poste au CP de Condé

Restauration : mess sur place

Accessibilité en transport / Parking : transports en commun/parking

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité ✓ OUI ✓ NON
Monsieur Stephan Feuillard DSPPIP 61	Secrétariat 02.33.12.20.70	
Monsieur Gabriel PROUVEUR Adjoint DSPPIP 61		

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

<https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine-Maritime

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : 0 points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Rouen
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine-Maritime
55 avenue de l'amiral Cécille
76100 Rouen

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 35 B C 4 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation 76, antenne de Rouen a ainsi en charge, au 01/03/2022, une file active de 2255 personnes placées sous-main de justice, dont 534 personnes détenues hébergées.

Composition et effectifs du service

- Le Chef d'antenne
- 2 Directeurs/Directrices Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 35 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 4 Adjoints Administratifs
- 1 Assistante de Service Social

Votre hiérarchie : le Chef d'antenne, par délégation de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef d'antenne, Adjoint au Directeur fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de repas/cuisine, accès au Mess de la Maison d'Arrêt de Rouen

Accessibilité en transport / Parking : accès par transports en commun, pas de parking

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	
Madame Isabelle LARROQUE Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Isabelle.Larroque@justice.fr 06 85 83 92 19
Madame Murielle TOUMINET Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Murielle.Touminet@justice.fr 02 32 81 41 75 / 06.88.17.06.41
	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(Code :2020)

Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (H/F)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Vendée

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	MINJU	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	2	NBI : 0 points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Vendée – Siège
41 Boulevard d'Angleterre
CS 40386
85010 La Roche-sur-Yon

Description du poste

Vos activités principales

Placé sous l'autorité du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, l'adjoint participe à la conception, à la définition et à la mise en œuvre de la politique du service. Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des personnes placées sous-main de justice. Il est amené à assurer l'intérim du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et un certain nombre de missions par délégations. Il lui rend compte régulièrement de son activité.

L'Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département
- Participer à la mise en œuvre de la politique départementale
- Participer au pilotage du service en matière budgétaire et de ressources humaines
- Organiser et encadrer le service
- Procéder à l'évaluation individuelle

Nombre d'agents à encadrer

A 17

B 1

C 3

Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...):

Ordinateur et téléphone portable, véhicule de service pour les déplacements.



Les activités du service

Sous l'autorité du garde des sceaux, Ministre de la Justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la Direction de l'Administration Pénitentiaire assure le service public pénitentiaire. A ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du Ministère de la Justice. Son budget annuel s'élève à 3,6 milliards d'euros, dont près de 1,3 milliards hors titre 2. Elle emploie 39 200 agents. Outre l'Administration Centrale, 186 établissements pénitentiaires et une centaine de Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation constituent les Services Déconcentrés, répartis en dix Directions Interrégionales ; elle compte en outre un service de l'emploi pénitentiaire (SEP-RIEP) et une école de formation (ENAP). Elle prend en charge plus de 250 000 personnes, dont environ 170 000 en milieu ouvert et près de 80 000 sous écrou.

Composition et effectifs du service

- La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 15 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 1 Secrétaire Administrative
- 3 Adjoints Administratifs
- 1 Assistante de Service Social

Votre hiérarchie : La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Vos interlocuteurs métiers : Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver et à manager
Savoir-être	Capacité de communication
Aptitude à l'écoute, au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Gestion, organisation et analyse
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Avoir une forte capacité d'adaptation et être autonome	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Fortes capacités de prise de hauteur et de gestion du stress	Pilotage de projets complexes

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Directeur/Directrice Fonctionnel-le des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Informations complémentaires

Organisation de travail : à voir avec l'établissement

Restauration : à voir avec l'établissement

Accessibilité en transport / Parking : à voir avec l'établissement

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Sophie DAUVE	02 57 87 27 65	
Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Sophie.Dauve@justice.fr	